

La deuxième recommandation a trait aux services pour le traitement et la réhabilitation des narcomanes. Pour les raisons déjà mentionnées, cette question relève des provinces. L'automne dernier en réponse à une proposition que le procureur général de la Colombie-Britannique nous soumettait, j'ai déclaré que le gouvernement fédéral serait très heureux de participer à toute conférence organisée pour discuter la question du traitement de la narcomanie, tout en attirant son attention sur les aspects juridiques que comportait le sujet.

Comme preuve de l'intérêt que porte le Fédéral à ce problème, j'offrais, le 3 décembre, de mettre à la disposition du gouvernement de la Colombie-Britannique la station de quarantaine de William Head, dans l'île de Vancouver, pour servir de centre de traitement; j'ai également fait savoir qu'en vertu du programme de santé nationale, le Fédéral serait prêt à étudier un projet soumis par la Colombie-Britannique, pour déterminer s'il serait possible que le gouvernement fédéral accorde une aide financière pour la rénovation des locaux en vue de les mieux adapter à cette fin.

Le procureur général n'a pas répondu à mon offre, mais je relève dans le Discours du Trône prononcé le 25 janvier à l'ouverture de la session en Colombie-Britannique la déclaration suivante:

"Mon gouvernement projette de mettre en œuvre un programme expérimental pour le traitement des narcomanes."

J'ignore s'il y a là une allusion à l'offre que j'ai formulée; quoi qu'il en soit, ma proposition visait à aider les autorités provinciales à trouver une solution aux aspects du problème qui les concerne. Programme de l'Ontario relatif au traitement:

Les honorables sénateurs ont sans doute pris récemment connaissance d'une proposition portant sur les services pour le traitement des narcomanes dans la province d'Ontario. Je ne suis pas en mesure de dire grand chose à ce propos si ce n'est que le docteur Van Nostrand récemment nommé psychiatre des services de réhabilitation de l'Ontario, a déclaré qu'il entendait accorder une particulière attention aux problèmes touchant le traitement de la narcomanie. J'ai demandé de plus amples renseignements aux autorités provinciales à ce sujet mais on ne m'en n'a pas encore fourni.

Lexington: Il m'a été donné de visiter l'été dernier le plus extraordinaire et le plus important centre de traitement de la narcomanie des États-Unis et même du monde entier, et je voudrais vous communiquer quelques-unes des impressions dominantes que j'ai rapportées de cette institution exploitée par le Service de santé publique des États-Unis à Lexington, au Kentucky. L'équipement et le fonctionnement de cette immense institution sont des plus impressionnants. Autant que je me souviens, elle peut contenir quelque 1,300 narcomanes outre les surveillants et le personnel médical nécessaire. Les narcomanes de sexe masculin aussi bien que ceux du sexe féminin y sont admis.

En plus d'offrir toutes les commodités d'un hôpital ultra-moderne et des facilités pour les recherches d'ordre médical et statistique, elle met à la disposition des patients des services complets de thérapie professionnelle et d'ergothérapie, allant de l'agriculture à l'ébénisterie délicate.

Le PRÉSIDENT: J'aimerais savoir si les patients entrent là volontairement?

L'hon. M. MARTIN: La plupart y sont forcés par un jugement de la cour. C'est là un point important, et j'y viendrai dans un moment.

Je ne crois pas devoir vous exposer les méthodes thérapeutiques employées dans cette institution mais laissez-moi vous dire que j'ai été vivement impressionné par l'ampleur des conseils psychiatriques et autres, doublés de thérapie professionnelle et d'ergothérapie que comporte le programme de traitement de cette institution.

Je vous signalerai en passant que le surintendant de cette institution est le docteur Lowry, membre des services armés conformément aux traditions